**Une étude d’impact sur l’environnement en collaboration avec la communauté**

À l’automne, Stablex a invité la population de Blainville à participer à une séance d’information sur son projet de réaménagement de la cellule no. 6 et sur la création d’un comité consultatif.

En première partie, Pierre Légo, directeur santé, sécurité et environnement et Tania Tzakova, directrice adjointe environnement, ont présenté les grandes lignes du projet et de la démarche qui permettra à Stablex de le bonifier. L’objectif est de répondre aux attentes et aux préoccupations de la population blainvilloise et d’assurer un canal de communication continu en parallèle de la réalisation de l’étude d’impact sur l’environnement.

En deuxième partie, les participants ont identifié entre eux les personnes qui font désormais partie du comité consultatif. Ils se rassembleront trois autres fois d’ici les fêtes et poursuivront au début de l’année 2020. Les rencontres du comité consultatif vont se dérouler en parallèle de la procédure d’examen et d’évaluation des impacts sur l’environnement (PÉEIE) exigée par le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Stablex va procéder à l’organisation d’une série de rencontres thématiques selon les enjeux prioritaires pour le comité consultatif, et convier des experts qui vont permettre d’approfondir ces thèmes. Stablex et le comité consultatif collaboreront à l’élaboration de mesures d’atténuation et à l’identification des mesures sociales d’atténuation des impacts qui seront prises en considération dans l’étude d’impact. Un rapport documentera l’ensemble des travaux du comité et lorsque possible, les bonifications au projet et les engagements de Stablex seront intégrés à même l’étude d’impact.

Toute la documentation en lien avec les rencontres du comité sera rendue public sur le site Internet de Stablex. Pour plus d’informations, vous pouvez naviguer sur la [page du projet de la cellule no6](http://www.stablex.com/contenu/projects/27-reamenagement-cellule-6.html) et vous inscrire à [l’infolettre](http://www.stablex.com/infolettre/abonnement.html) de Stablex.